

Département de Lot-et-Garonne

Arrondissement de Villeneuve-sur-Lot

FUMEL VALLÉE DU LOT

4 place du château BP.10037 - 47502 FUMEL Cédex

**Extrait du Registre des
Délibérations****Conseil Communautaire,
Séance du : 06 avril 2023**

L'an Deux Mille vingt-trois, le 06 avril à 18h00,
le Conseil Communautaire régulièrement convoqué le
31 mars 2023, s'est réuni en séance publique ordinaire
À l'Amphithéâtre du Pôle Développement Territorial de
Fumel, sous la Présidence de
Monsieur Didier CAMINADE, Président

Membres titulaires présents :

Mesdames, Messieurs :

ALLEMAND Pierre, AMBROISE Philippe, BABIEL Jean-Pierre, BALSAC Didier, BELLEAU Marie-Hélène, BILLOUX Bruno, BORIE Daniel, BOUCHER RÉZÉ Séverine, BREL Chantal, BROUILLET Jean-Jacques, CALMEL Jean-Pierre, CAMINADE Didier, CONGÉ Marie-Yvonne, COSTES Jean-Louis, COSTES Marie, DELPY Jean-Luc, GARGOWITSCH Sophie, GRASSET Éric, GUÉRIN Gilbert, JURQUET Bernard, LABROUE Cédric, LAFOZ Michèle, LARIVIÈRE Yvette, LE CORRE José, PAILLAS Lionel, POUCHOU Marie-Thérèse, QUEYREL Jean-Marie, SCHMITZ Jean-Marc, SÉGALA Jean-François, SICOT Maryse, SOTTORIVA Olivier, STARCK Josiane, TALET Marie-Lou, THÉLIOL Jean-Jacques, TORO Viviane, VIDAL Aline.

Membre(s) titulaire(s) absent(s) excusé(s) :Messieurs **ALBASI Maxime, ARANDA Francis, PICCOLI Jacques** et Madame **VIGNEAU Céline.****Membre(s) titulaire(s) absent(s) représenté(s) par un membre suppléant :**Monsieur **BOUQUET Thierry** représenté par Monsieur **REY Michel**,
Monsieur **MUCHA Jean-Luc** représenté par Monsieur **LIOT Didier**,**Membre(s) titulaire(s) absent(s) représenté(s) par procuration :**Monsieur **ARONDEL Jean-Pierre** procuration à Monsieur **CAMINADE Didier**,
Monsieur **BIHOUEE Yann** procuration à Monsieur **BABIEL Jean-Pierre**,
Madame **GIRAUD Béatrice** procuration à Monsieur **GUÉRIN Gilbert**,
Madame **GRIFFEILLE Martine** procuration à Monsieur **THELIOL Jean-Jacques**,
Madame **LAFON Nadine** procuration à Madame **GARGOWITSCH Sophie**,
Monsieur **MOULY Jean-Pierre** procuration à Madame **STARCK Josiane**,
Madame **PINSOLLES Sophie** procuration à Madame **VIDAL Aline**,
Madame **STREIFF Céline** procuration à Monsieur **SOTTORIVA Olivier**.Secrétaire de Séance :
GARGOWITSCH Sophie**Conseillers en exercice : 50
Présents (titulaires et suppléants) : 38
Pouvoir(s) : 8
Votants : 46****N°2023B-41-FIN : ACTUALISATION 1 DE L'AUTORISATION DE PROGRAMME « MISE AUX NORMES ET SÉCURISATION DES 4 DÉCHETTERIES DU TERRITOIRE**

Madame Marie COSTES, Vice-présidente, rappelle au Conseil Communautaire la délibération n°2021E-114-FIN en date du 09 décembre 2021, relative à la « Mise aux normes et sécurisation des 4 déchetteries du territoire ».

AR Prefecture

047-200068930-20230406-2023B_41_FIN-DE
 Reçu le 18/04/2023
 Publié le 18/04/2023

Elle précise qu'une nouvelle actualisation doit être effectuée, compte tenu de l'évolution des tarifs des matériels et matériaux mais également des travaux de génie civil.

Madame Costes rappelle que ce programme avait été estimé en 2020 et qu'il est fortement impacté par le contexte économique actuel très tendu (hausse des prix, énergie, approvisionnements).

Ainsi, Madame la Vice-présidente propose le report en 2024-2025 des travaux des déchèteries de Blanquefort-sur-Briolance et de Tournon d'Agenais et l'actualisation 1 suivante :

	Total A.P.	C.P.1 Année 2021	C.P.2 Année 2022	C.P.3 Année 2023	C.P.4 Année 2024	C.P.5 Année 2025
Déchetterie de Montayral	288 153,81 €	210 000 €	78 153,81 €			
Déchetterie de Penne d'Agenais	315 510 €		16 364,21 €	299 145,79 €		
Déchetterie de Blanquefort- sur-Briolance	169 215 €				69 500 €	99 715 €
Déchetterie de Tournon d'Agenais	245 571 €				58 620 €	186 951 €
TOTAUX HT	1 018 449,81 €	210 000 €	94 518,02 €	299 145,79 €	128 120 €	286 666 €
TOTAUX TTC	1 222 139,77 €	252 000 €	113 421,62 €	358 974,95 €	153 744 €	343 999,20 €

Après avoir entendu cet exposé, et en avoir délibéré,
 le Conseil Communautaire

1°) - Approuve la modification 1 de l'autorisation de programme n°2021-05 – « Mise aux normes et sécurisation des 4 déchetteries du territoire » :

➤ Actualisation 1 de l'autorisation de programme n°2021-05

	Total A.P.	C.P.1 Année 2021	C.P.2 Année 2022	C.P.3 Année 2023	C.P.4 Année 2024	C.P.5 Année 2025
Déchetterie de Montayral	288 153,81 €	210 000 €	78 153,81 €			
Déchetterie de Penne d'Agenais	315 510,00 €		16 364,21 €	299 145,79 €		
Déchetterie de Blanquefort- sur-Briolance	169 215,00 €				69 500 €	99 715 €
Déchetterie de Tournon d'Agenais	245 571,00 €				58 620 €	186 951 €
TOTAUX HT	1 018 449,81 €	210 000 €	94 518,02 €	299 145,79 €	128 120 €	286 666 €
TOTAUX TTC	1 222 139,77 €	252 000 €	113 421,62 €	358 974,95 €	153 744 €	343 999,20 €

Recettes prévisionnelles

2021	DSIL	84 000,00 €
2022	DETR	60 000,00 €
2023	DSIL	92 894,00 €
	Autofinancement	781 556,00 €
	TOTAL	1 018 450 €

2°) - Dit que les crédits de paiement seront inscrits automatiquement dans les budgets des années considérées. Leur suivi sera retracé dans les annexes budgétaires prévues à cet effet ;

AR Prefecture

047-200068930-20230406-2023B_41_FIN-DE
Reçu le 18/04/2023
Publié le 18/04/2023

3°) - Constate que la présente délibération a été approuvée à l'unanimité des membres présents et représentés.

Fait et délibéré les jours, mois et an susdits et ont signé au registre les membres présents.
Pour extrait certifié conforme
Fumel, le 06 avril 2023

La Secrétaire de séance,

Sophie GARGOWITSCH



Le Président,

Didier CAMINADE



Le Président certifie sous sa responsabilité le caractère exécutoire de cet acte qui pourra faire l'objet d'un recours pour excès de pouvoir devant le Tribunal Administratif de Bordeaux dans un délai de deux mois à compter de sa transmission au représentant de l'Etat et de l'accomplissement des formalités de publicité requises

Certifié exécutoire le : 18 avril 2023

Reçu en Préfecture le :

Publié ou Notifié le : 18 avril 2023